



## Constitution de la Chambre des salariés (CSL)

Le 15 janvier 2014 a eu lieu la séance constitutive de la nouvelle Assemblée plénière de la Chambre des salariés (CSL), issue des élections sociales de novembre 2013.

Elle fut présidée par le ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire, Monsieur Nicolas Schmit.

Les 60 membres de l'assemblée plénière de la CSL, dont les sièges sont répartis de manière suivante : OGBL 38, LCGB 15, Aleba 4, FNCTTFEL 2 et Syprolux 1, ont élu leur nouveau comité.

Le comité se compose de 14 membres :

Président : Jean-Claude Reding

Vice-présidents : Manuel Da Silva Bento, Alain Fickinger,  
Marc Glesener, Suzette Haentges

Assesseurs : Guy Greivelding, Laurence Leeman,  
René Pizzaferrri, André Roeltgen, Serge Schimoff, Nico  
Weyland

Trésorier : Alain Back

Président de la commission des Finances : Angelo Zanon

Présidente du comité à l'Egalité : Denise Steinhäuser.

Suite à cette élection, le nouveau président, M. Jean-Claude Reding, a pris la parole et a esquissé les grandes orientations des travaux de la 2<sup>e</sup> session de la CSL allant de 2014 à 2019.

---

Luxembourg, le 15.01.2014

communiqué N°02

